

	Catégorie d'activité	Points de perfectionnement professionnel	Restrictions	Exemple	
Propre au sport	Pratique active de l'entraînement	1 point/an pour chaque saison à titre d'entraîneur *l'entraîneur doit faire une autodéclaration ET/OU 1 point/an pour une activité de responsable du développement des entraîneurs *reçu automatiquement lors de l'assignation du rôle dans le Casier	Jusqu'à concurrence d'un nombre maximal de points égal à la durée, en années, de la période établie pour le renouvellement de la certification. Exemple : 5 points pour la pratique active et/ou 5 points pour une activité de responsable du développement des entraîneurs si la période de certification est de 5 ans.	Entraîneur RDE 2018 1 point 2018 1 point 2019 1 point 2019 1 point 2020 1 point 2020 1 point 2021 1 point 2021 1 point <u>2022 1 point</u> <u>2022 1 point</u> TOTAL : 5 points TOTAL : 5 points	
	Activité du PNCE	5 points/module de formation ou activité d'évaluation	Pas de nombre maximal ou minimal	Tout cours du PNCE de GCG Toute évaluation du PNCE de GCG Toute formation de responsable du développement des entraîneurs de GCG	
	Activité ne faisant pas partie du PNCE	1 point/heure d'activité, jusqu'à concurrence de 3 points	Pas de nombre maximal ou minimal	Camp d'entraînement Congrès d'entraîneurs Membre d'un comité Juge Juge en formation Groupe de travail, etc.	*doit être approuvé par GCG
	Activité autodirigée par l'entraîneur	3 points pour la période pendant laquelle la certification est valable *l'entraîneur doit faire une autodéclaration	Maximum de 3 points pour la période établie pour le renouvellement de la certification.	Stages Premiers soins Conférences, séminaires Cours collégiaux ou universitaires	
	Réévaluation dans le contexte	100 % des points requis pour le crédit de PP dans le contexte	Aucune autre activité de PP n'est requise si l'entraîneur(e) opte pour la réévaluation	Réévaluation de GCG	
Multisport	Activité du PNCE	5 points/module de formation ou activité d'évaluation	Pas de nombre maximal ou minimal	Tout module de formation multisport Toute évaluation multisport (exemple : évaluation PDE en ligne)	
	Activité ne faisant pas partie du PNCE	1 point/heure d'activité, jusqu'à concurrence de 3 points	Jusqu'à concurrence de 50 % des crédits de PP requis pour le contexte durant la période établie pour le renouvellement de la certification.	Conférence Séminaire Autre cours	*peut nécessiter l'approbation de GCG